



VOTRE BILAN DE COMPETENCES : DÉROULEMENT PAR ÉTAPES

FORMAT : 24h dont 14h en face à face

1 heure	24 h (maximum) dont 14h en face à face, étalées sur 12 semaines maximum			2 heures à N+ 6 mois
INFORMATION PRÉALABLE	PHASE PRÉLIMINAIRE 2H	PHASE D'INVESTIGATION 10 H	PHASE DE CONCLUSION 2H	PHASE DE SUIVI
	<p>Séances 1,2,3 et 4</p> <p>Alliance, introspection personnelle et professionnelle.</p> <p>Analyse de la demande.</p> <p>Alliance de travail.</p>	<p>Séances 5,6,7</p> <p>Analyse des compétences et parcours exploration, projections.</p> <p>Connaissance de soi.</p> <p>Analyse du parcours.</p> <p>Inventaire des compétences.</p> <p>Valorisation.</p> <p>Émergence de projets.</p> <p>Exploration de pistes.</p> <p>Analyse comparative.</p>	<p>Séances 8 et 9</p> <p>Validation et plan d'actions, synthèse.</p> <p>Validation du/des projet(s).</p> <p>Plan d'actions.</p> <p>Co-construction de la synthèse.</p> <p>Clôture administrative du bilan.</p>	<p>Analyse post bilan</p> <p>Mise en action</p>
<p>Poser le cadre de l'entretien Présentation du bilan de compétences et ses objectifs tels que prévus par la législation en vigueur.</p> <p>Présentation de la méthodologie utilisée lors des 3 phases de votre bilan de compétences.</p> <p>Présentation des moyens humains et matériels. Informations sur les disponibilités du prestataire et les modalités possibles de RDV.</p> <p>Réponse aux questions. Demander le feedback de la personne sur cet entretien.</p> <p>Remise du document de présentation du bilan de compétences.</p>	<p>Validation du caractère volontaire de la démarche</p> <p>Analyse de la demande et du besoin du/de la bénéficiaire.</p> <p>Détermination du format le plus adapté à la demande et au besoin.</p> <p>Définition conjointe des modalités de déroulement du bilan de compétences.</p> <p>Information sur les principes d'utilisation de la synthèse et des résultats détaillés.</p>	<p>Identifier avec le/la bénéficiaire les éléments déclencheurs du processus de changement</p> <p>Analyse du parcours professionnel du/de la bénéficiaire.</p> <p>Identification des compétences et aptitudes professionnelles et personnelles du/de la bénéficiaire.</p> <p>Exploration des valeurs, motivations et aspirations du/de la bénéficiaire.</p> <p>Définition des possibilités d'évolution professionnelles.</p> <p>Élaboration d'un ou plusieurs projets professionnels et étude de faisabilité.</p>	<p>Appropriation des résultats de la phase d'investigation.</p> <p>Recensement des facteurs et moyens susceptibles de favoriser (ou non) la réalisation d'un projet professionnel et le cas échéant d'un projet de formation.</p> <p>Identification et formalisation des principales étapes et modalités de la mise en œuvre du projet.</p> <p>Rédaction conjointe et remise du document de synthèse détaillé du bilan de compétences.</p> <p>Planification d'un entretien de suivi à 6 mois.</p>	<p>Point avec votre référente après 6 mois</p> <p>Analyse et mise en œuvre opérationnelle (ou non) du plan d'actions co-défini en fin de phase 1 du bilan.</p> <p>Analyse des avancées, des points de blocages. Stand by.</p>
ENTRETIEN D'INFORMATION GRATUIT	Entretien, questionnaires et inventaire		Entretiens, questionnaires, enquêtes métiers, tests	Entretiens, plan d'actions, synthèse, feuille de route
Envoi d'un mail de suivi après l'entretien	SIGNATURE DU CONTRAT			Entretien